

Salem CHAKER - INALCO (novembre 1998)

LES ETUDES BERBERES : évolutions récentes

Instruments bibliographiques

On trouvera une orientation bibliographique systématique et régulière dans la chronique berbère de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* (Paris, CNRS) :

– GALAND (Lionel) : de 1965 à 1979, *AAN*, IV à XVIII.

Les chroniques I à XIII ont paru sous la forme d'un ouvrage indépendant : *Langue et Littérature berbères. Vingt cinq ans d'études*, 1979, CNRS.

puis :

– CHAKER (Salem) : *AAN*, XX à XXX, 1981–1991.

Les chroniques I à IX ont paru sous la forme d'un ouvrage indépendant : *Une décennie d'études berbère (1980-1990). Bibliographie critique* (Langue - Littérature - Identité), Alger, Bouchène, 1992, 256 p.

Depuis 1993, les chroniques paraissent sous le timbre de l'INALCO (avec la collaboration d'Abdellah BOUNFOUR) :

- Chronique XII (1992-1993), Paris, INALCO (CRB), 1993

- Chronique XIII (1994-1995), Paris, L'Harmattan (CRB), 1996.

L'ensemble de ces matériaux est également disponible sur Internet, sur le site du Centre de Recherche Berbère (serveur de l'INALCO : <http://www.inalco.fr>).

La chronique berbère est également poursuivie dans l'*AAN* depuis 1992 par Claude Brenier-Estrine.

On dispose également d'une bibliographie récapitulative récente, très complète, élaborée par :

– BOUGCHICHE (Lamara) : 1997 - *Langues et littératures berbères des origines à nos jours*. Bibliographie internationale, Paris, Ibis Press.

Pour les périodes plus anciennes, on pourra aussi se reporter à la bibliographie annexe (thématique et géographique) de :

– BASSET (André) : 1952 (1969) - *La langue berbère*, Londres, IAI.

ou à celle de :

– APPLGATE (J.R.) : 1970 - *The Berber Languages, Current Trends in Linguistics*, vol. 6, The Hague, Mouton.

I. LA SITUATION GENERALE : TENDANCES RECENTES

Internationalisation

Le tournant des années 1960 ouvre une décennie caractérisée par l'apparition et/ou la consolidation de pôles scientifiques berbérissants non français : Danemark, Allemagne, Italie, Grande Bretagne, Etats-Unis. Plusieurs thèses de berbère sont soutenues par des Nord-Américains ou des Européens non français (GB, RFA, Danemark). Autour des années 1970, la quasi-totalité des ouvrages fondamentaux en linguistique berbère sont publiés hors de France (Copenhague, Naples, Hambourg, Michigan/La Haye, Los Angeles). Sur ce terrain de l'édition scientifique, l'évolution est donc brutale : la très vieille tradition française de publications berbérissantes (en grande partie basée à Alger et Rabat) s'est littéralement écroulée avec la décolonisation.

L'internationalisation s'accompagne, surtout à partir de la fin des années 1970, d'un mouvement de diversification des cadres théoriques de la recherche. L'influence anglo-saxonne se fait de plus en plus sentir et, même si le français reste dominant en tant que langue de travail des berbérissants, de nombreux ouvrages paraissent désormais dans d'autres langues, l'anglais surtout. L'impact des théories linguistiques (ou anthropologiques) d'origine américaine est de plus en plus sensible. Cette double évolution signifie que les études berbères sont de moins en moins un monopole de l'Université française et qu'elles tendent à s'intégrer aux grandes disciplines constituées (linguistique générale, théorie de la littérature) et aux courants internationaux de la recherche. On peut d'ailleurs constater un changement à bien des égards comparable en ethnologie berbère. En quelques années, le nombre des travaux universitaires (doctorats) soutenus hors de France est devenu significatif : sur 117 thèses de berbère, 40 ont été préparées ailleurs qu'en France. En d'autres termes, les études berbères ne sont plus exclusivement une province de l'orientalisme français.

"Maghrébinisation"

Depuis le début des années 1970, les études berbères sont de plus en plus maghrébines. Au niveau des hommes, bien sûr, non au plan des institutions !

Le processus est particulièrement net au Maroc où les nationaux, contrairement à l'Algérie, n'étaient pratiquement pas représentés avant l'indépendance. En une vingtaine d'années, une soixantaine de thèses de doctorat en langue ou littérature berbères (voir les chiffres précis en annexe) ont été soutenues à l'étranger (France, Etats-Unis, Angleterre) par des Marocains qui exercent maintenant pour la plupart dans les universités de leur pays. A Rabat, Fès, Oujda, Agadir... les mémoires de fin de licence consacrés au domaine berbère se comptent désormais par centaines. Ces dernières années, plusieurs thèses sur la langue ou la culture berbères ont même été soutenues au sein des universités marocaines. A Fès, à Rabat, à Oujda, dans différents départements des facultés des lettres, des séminaires de niveau doctoral abordent régulièrement le domaine berbère.

Pour l'instant, il n'existe toujours pas de cadre spécifique de formation et de recherche, malgré les annonces officielles de création de "départements d'études berbères" et même d'"Institut" faites depuis 1980, et les travaux berbérissants sont menés dans les structures préexistantes des facultés des Lettres (surtout les départements de français) qui acceptent de les "accueillir". La place et la situation concrètes du berbère dans les universités marocaines sont donc très variables et dépendent du degré de tolérance des responsables locaux. Pourtant, l'existence d'une solide communauté de berbérissants autochtones constitue une sérieuse garantie pour l'avenir des études berbères au Maroc. Ce renforcement de la communauté berbérissante marocaine est d'ailleurs continu : de nouvelles thèses sont soutenues chaque année, d'autres sont en préparation, étoffant ainsi un tissu berbérissant déjà dense.

En matière de publications berbères, les réalisations restent modestes au Maroc, bien qu'il faille noter qu'un certain nombre d'ouvrages ont pu paraître normalement au cours des dernières années : textes littéraires berbères publiés par diverses maisons d'édition privées ou par des associations ; tra-

vaux scientifiques édités par les universités (surtout la Faculté des lettres de Rabat). De plus, le berbère est régulièrement abordé dans plusieurs revues universitaires : *Langues et littératures* (Rabat), *Hesperis* (Rabat), *Revue de la Faculté des lettres de Fès*.

Du côté algérien, les travaux proprement universitaires sont plus rares (Cf. annexe) et ne commencent à devenir un peu moins exceptionnels qu'après 1990. Il y a donc un déséquilibre marqué en faveur du Maroc qui peut paraître paradoxal quand on sait que la conscience identitaire est certainement beaucoup plus vive et plus ancienne en Kabylie. Mais il faut dire que le système universitaire algérien n'offrait jusqu'en 1990 guère de perspectives de carrière au berbérisant. Il s'ensuit que très peu de jeunes universitaires algériens ont pris le risque d'une spécialisation en berbère. Ceux qui l'ont fait n'ont pas trouvé de cadre d'insertion qui leur permette de continuer leurs recherches : soit ils se sont "reconvertis" (et ont enseigné le français ou une autre langue étrangère, l'histoire...), soit ils ont poursuivi leurs activités berbérisantes à l'étranger. Et, bien entendu, toutes les parutions berbères d'origine algérienne se sont faites à l'étranger, presque toujours en France, jusqu'en 1989/90.

L'activité scientifique berbérisante algérienne s'est donc longtemps limitée aux travaux individuels des quelques spécialistes nationaux (M. Mammeri, S. Chaker, T. Yacine, Y. Nacib...), tous publiés en France. Quelques expériences d'enseignements ou de publications s'y développent cependant en dehors ou en marge de l'institution : pendant longtemps autour du CRAPE à Alger et, après, 1980 autour de l'université de Tizi-Ouzou.

On a pouvait espérer que la création des deux départements de berbère (maintenant devenus "instituts") de Tizi-Ouzou et de Bougie aurait permis une relance significative de la recherche et des publications berbérisantes. Pour l'instant, il ne s'agit encore que d'une potentialité : les conditions précises de mise en place des deux structures et surtout la situation générale qui règne en Algérie depuis 1992, n'ont guère permis le développement escompté.

Globalement, les champs d'intervention prédominants des berbérisants algériens sont plutôt la linguistique appliquée (aménagement, didactique) et surtout l'action culturelle (diffusion de l'écrit, production littéraire...), mais aussi la collecte et la publication de textes littéraires.

Dans les institutions de formation nigériennes et maliennes, plusieurs dizaines de mémoires de fin d'étude ont porté sur la langue et la culture touarègues. Dans le cadre des institutions locales, une édition scientifique et pédagogique touarègue se met doucement en place ; malgré la très grande faiblesse de l'encadrement local, un travail d'aménagement linguistique est engagé dans les deux pays : on définit des normes pour la notation usuelle du touareg, on élabore des livres de lecture, dont certains sont admirablement bien faits, des recueils de textes, des corpus de traditions historiques, des ouvrages didactiques divers (y compris de mathématiques), des vocabulaires de spécialités (terminologie grammaticale, scientifiques...). Mais tout ce travail se fait dans des conditions matérielles extrêmement précaires. A l'étranger, plusieurs ouvrages de littérature et de linguistique ont été publiés par des chercheurs touaregs (Paris, Copenhague) ; deux thèses consacrées au domaine touareg (littérature et pédagogie) ont été soutenues par des Touaregs.

Les berbérisants autochtones sont désormais nettement majoritaires dans leur champ de spécialité. Leur poids dans les études berbères transparaît à travers le rôle qu'ils jouent désormais dans les activités scientifiques et dans le renouvellement de la documentation berbère. Processus qui s'est très fortement accéléré depuis 1980 : une nette majorité des ouvrages de linguistique ou littérature berbère publiés ces dernières années ont pour auteurs des Maghrébins. Le phénomène est particulièrement sensible en France où les enseignements, les travaux et publications berbères, universitaires et associatifs, sont de plus en plus souvent initiés ou pris en charge par des berbérophones installés dans ce pays. Il est révélateur que les deux périodiques scientifiques berbérisants publiés en France (*Etudes et documents berbères*, *Awal*) aient été lancés par des berbérophones d'origine algérienne. Ainsi, ironie de l'histoire, le renouveau récent de l'édition berbérisante en France est largement le fait de berbérophones qui y vivent et y travaillent.

On perçoit déjà certains infléchissements dans les orientations générales des études berbères, directement liés à l'intervention des berbérophones. Les problématiques de sociolinguistique et de linguistique appliquée, à peu près absentes de la berbérologie française (et internationale) qui est toujours restée très descriptiviste et académique, y sont de plus en plus représentées. On peut voir là la marque de chercheurs plus impliqués par la réalité socio-culturelle à propos de laquelle ils exercent leur activité scientifique.

Un début de rééquilibrage géographique

Pendant longtemps, la recherche sur la langue et la culture berbères a été caractérisée par des déséquilibres régionaux flagrants : certains dialectes, certaines régions (Kabylie du Djurdjura, Ahaggar, Souss) ont été l'objet d'une attention ancienne et continue, parfois même très approfondie (Ahaggar). Alors que d'autres sont restés dans l'ombre, parfois même *terra incognita* (Aurès, Mzab, Rif, Touaregs méridionaux...).

Depuis deux décennies environ, ces "trous noirs" commencent à s'éclairer. Et cette évolution positive est en grande partie une conséquence directe de la maghrébinisation des études berbères. L'émergence d'une génération de berbérisants "natifs" a fortement accru le nombre de spécialistes et a diversifié les champs d'investigation, débouchant ainsi sur une meilleure couverture géographique du terrain berbère. La Petite Kabylie, le Rif, le domaine touareg méridional commencent à être mieux connus grâce à l'intervention de berbérisants locaux.

A terme, la double tendance (internationalisation + maghrébinisation) que l'on peut déceler depuis la décolonisation est certainement une mutation heureuse, en ce sens qu'elle constitue une auto-nomisation des études berbères vis-à-vis de leur cadre historico-politique originel : la période coloniale française. Et ce n'est pas un mince progrès quand on sait combien le thème de "l'origine française (= coloniale)" des études berbères est encore un argument puissant pour bloquer toute reconnaissance du domaine berbère par les institutions maghrébines. Les études berbères ne peuvent qu'y gagner en légitimité scientifique et politique.

Au début des années 1970, je venais de soutenir la première thèse de linguistique berbère présentée par un berbérophone, j'avais parfois le sentiment et l'angoisse d'être le représentant égaré d'une culture, d'un peuple condamnés, "le (ou un des) dernier(s) des Mohicans". En un quart de siècle, près d'une centaine d'autres Maghrébins ont suivi le même chemin. Malgré la défiance, voire les anathèmes des régimes maghrébins, les berbérophones se sont largement réappropriés le champ des études berbères.

II. LA SITUATION AU MAGHREB APRES LES INDEPENDANCES

Les études berbères ont longtemps été un quasi-monopole français. Jusqu'à la décolonisation, elles avaient pour pôles principaux : Paris, Alger et Rabat. Les interventions autres que françaises (Allemagne et Italie surtout) n'ont pas toujours été négligeables mais, globalement, elles sont beaucoup plus modestes et moins stabilisées. Il n'y a qu'en France qu'il ait existé pendant un bon siècle une véritable tradition berbérisante, associant recherche, enseignement et édition. La faculté des lettres d'Alger et l'Institut des Hautes Etudes Marocaines de Rabat ont joué un rôle déterminant dans toute la production berbérisante de la période coloniale. Même les ouvrages publiés à Paris (chez Leroux, Maisonneuve ou à l'Imprimerie nationale) seront le plus souvent l'oeuvre de berbérisants français qui exerçaient de façon permanente en Algérie ou au Maroc, ou ont été initiés par les instances scientifiques d'Alger ou de Rabat.

Situation qui a évidemment facilité le rejet par les institutions maghrébines au moment de l'indépendance. Les études berbères ont été explicitement perçues et dénoncées par les nationalistes algé-

riens et marocains comme partie intégrante de la politique coloniale de division, tendant à opposer Arabes et Berbères. A l'indépendance, la pression idéologique sur ce terrain était telle, même chez les intellectuels, à l'exception notable de Kateb Yacine, qu'il n'a pas été un instant question de préserver ce secteur dans les cadres universitaires en tant que discipline scientifique traitant d'une composante objective de la réalité socio-culturelle du Maghreb.

Il est vrai que, dès cette époque, l'inculture, l'ignorance et le manichéisme président aux décisions en matière de culture et d'enseignement au Maghreb. N'allait-on pas jusqu'à affirmer dans les milieux responsables algériens d'alors : « Les Berbères/le berbère sont/est une création de la France/des Pères Blancs ! » Derrière ces formulations caricaturales, on retrouve l'idée que toute reconnaissance du berbère, même en tant qu'objet d'étude académique, est intolérable parce qu'elle représente une forme de légitimation dangereuse pour le dogme de l'arabo-islamité exclusive du Maghreb. La suppression des chaires de berbère de Rabat et d'Alger au lendemain des indépendances s'inscrivait dans le droit fil de cette orientation.

Il faut, en toute justice, dire que l'Université française avait d'une certaine façon largement préparé le terrain. En ne formant pas (ou pratiquement pas) de berbérissants autochtones, en ne préparant aucune relève locale – des témoignages précis établissent même qu'ils s'y sont opposés à Alger¹ –, les berbérissants français ont maintenu jusqu'à la fin de la domination coloniale l'équation "études berbères = chasse gardée française / phénomène colonial". Les choses auraient peut-être été autres s'il avait existé à l'époque un solide encadrement berbérissant maghrébin.

Les éditeurs locaux (Jourdan, Baconnier, La Typo-Litho, Carbonel...), qui avaient derrière eux un bon siècle de publications berbérissantes, disparaissent tous dans les bouleversements de l'indépendance ; leurs fonds sont dispersés et le jeu de caractères tfinagh qui existait à Alger (un seul autre existe à l'Imprimerie nationale de Paris) sera fondu par l'armée algérienne qui récupère l'imprimerie Baconnier.

En fait, le silence des études berbères est presque total au Maghreb pendant deux bonnes décennies. Font exception :

1°- Le "Fichier de documentation berbère" (FDB), créé en 1946 en Kabylie par les Pères Blancs, qui poursuit vaille que vaille ses publications (à diffusion restreinte, exclusivement par abonnement) sur la société et la culture berbères. Au début des années 1970, les pressions administratives et policières l'obligent à quitter la Kabylie pour s'installer à Alger, puis à changer de dénomination : il devient "le Fichier périodique" en 1973. En janvier 1977, il est purement et simplement interdit et son fonds d'ouvrages placé sous séquestre.

2°- Le cours de berbère que Mouloud Mammeri sera autorisé à assurer à la faculté des lettres d'Alger, d'octobre 1965 à juin 1973. Mais il ne s'agissait que d'un enseignement facultatif, hors cursus, ne débouchant sur aucune sanction universitaire autonome². Il disparaît avec la mise en place de la réforme de l'enseignement supérieur, sans doute parce qu'il commençait à attirer beaucoup trop de monde et était devenu petit à petit le lieu de ralliement de la sensibilité berbère algérienne.

Pour être exhaustif, on doit y rajouter un petit nombre de publications spécialisées réalisées sous l'égide du CRAPE ou de l'Institut de Recherches Sahariennes d'Alger, à l'époque où ces organismes étaient encore sous tutelle mixte franco-algérienne, notamment les deux travaux de Jean-Marie Cortade sur le touareg (*Lexique français-touareg*, 1967 et *Essai de grammaire touarègue*, 1969). La plupart de ces ouvrages paraîtront en réalité en France : "Arts et Métiers Graphiques" de Paris est déten-

¹ Mouloud Mammeri lui-même m'a plusieurs fois affirmé avoir essuyé une fin de non recevoir méprisante aux offres de service qu'il avait faites aux responsables de la chaire de berbère d'Alger avant 1962.

² Il pouvait cependant donner lieu à une épreuve facultative complémentaire dans l'examen de propédeutique (lettres) et être comptabilisé comme épreuve optionnelle du certificat d'ethnologie. La section d'ethnologie était d'ailleurs sa structure d'accueil. La suppression de l'enseignement d'ethnologie en 1973 entraînera sa disparition.

teur du copyright et leur dépôt légal est effectué en France ; le CRAPE et l'IRS ne sont en fait que les organismes commanditaires.

Pourtant cet embryon de production berbérissante, très modeste et échappant au contrôle direct des autorités algériennes, n'a pas été sans signification, ni sans suites. Il aurait même pu constituer le point de départ d'un véritable redémarrage des études berbères à Alger. Car, à la fin des années 1970, le CRAPE, dirigé alors par Mouloud Mammeri, s'attache la collaboration de jeunes universitaires algériens (linguistes, historiens, anthropologues, spécialistes de littérature) : plusieurs d'entre eux sont des berbérissants³. Une équipe "littérature orale" est même constituée ; elle organise en juin 1979 une "Table ronde littérature orale", que l'on peut considérer comme la première (et l'unique) rencontre berbérissante ayant eu lieu en Algérie indépendante entre 1962 et 1990 : sept berbérissants algériens et étrangers y ont participé. Les actes seront publiés à Alger par l'Office des Publications Universitaires (1982). A partir de la rentrée d'octobre 1979, j'y assurais personnellement un séminaire de linguistique berbère, suivi par une assistance régulière et motivée ; les "Actes" en ont paru dans le *Bulletin intérieur du CRAPE*, n° 12 et 13 (1981). On perçoit d'ailleurs très nettement ce regain, cette "percée" berbérissante dans les publications du CRAPE de cette époque (notamment le *Bulletin intérieur du CRAPE* et la revue *Libyca*, à partir du volume XXV, 1977).

Mais les espoirs que pouvaient susciter cette situation nouvelle furent sans lendemain. En 1980, dans l'effervescence des événements de Kabylie, les critiques contre le CRAPE – déjà anciennes mais jusque là discrètes – deviennent des attaques en règle : au sein de l'Organisme National de la Recherche Scientifique, dans les instances du parti où l'on se déchaîne contre cet "antre du berbérisme" et même du côté des services de sécurité qui multiplient leurs interventions (surveillance permanente, fouilles, interrogatoires, enquêtes diverses). Le départ à la retraite de Mouloud Mammeri allait permettre d'engager une "reprise en main" progressive, qui s'achèvera en 1983-84 par la dissolution pure et simple du CRAPE : les recherches en sciences sociales seront abandonnées et le secteur "préhistoire" dévolu au ministère de la culture et du tourisme.

Ainsi, le CRAPE, qui existait depuis le début des années 1950, était devenu sous l'impulsion, discrète mais constante, de ses directeurs successifs⁴ un lieu de recherche berbère prometteur : une solide documentation berbérissante y avait été rassemblée et la plupart des jeunes berbérissants algériens y collaboraient peu ou prou. Les conditions humaines et matérielles pour la (re)constitution d'un centre d'études berbères efficace et dynamique en Algérie étaient toutes réunies vers 1980.

La disparition du CRAPE a donc bien été une opération planifiée de liquidation de cette potentialité.

Pendant toute la décennie 1980, l'une des revendications permanentes du mouvement berbère a été la création d'une filière de formation en berbère à Tizi-Ouzou. Jusqu'en 1990, malgré les nombreuses promesses et déclarations officieuses⁵, les autorités refuseront avec constance l'ouverture d'un quelconque cadre de formation et de recherche en berbère ; les nombreuses démarches des enseignants de l'université de Tizi-Ouzou et de quelques personnalités⁶ resteront vaines.

Il faudra donc attendre l'ouverture politique consécutive aux émeutes d'octobre 1989 pour voir la situation changer. Après de longues tractations, un Département de Langue et Culture Amazigh [= Berbère] est créé à Tizi-Ouzou à la fin janvier 1990. L'objectif assigné à cette institution est la mise en place d'un magister (= post-graduation) de berbère. Un an plus tard (octobre 1991) un second département de berbère est créé à Bougie, dans des conditions nettement plus précaires. Les deux départements ont fonctionné depuis leur création dans un environnement et des conditions très difficiles. Les

³ on citera notamment les noms de : R. Bellil, M. Benbrahim, S. Chaker, N. Mecheri-Saada, T. Yacine...

⁴ le rôle de Gabriel Camps et de Mouloud Mammeri dans cette orientation a bien sûr été déterminant.

⁵ notamment de A. Bererhi, alors ministre de l'Enseignement supérieur.

⁶ Mouloud Mammeri et Salem Chaker. On trouvera le détail de toutes ces démarches et péripéties dans notre "Chronique des études berbères VI", *AAN* XXV, 1986, p. 400-405.

résultats, notamment en matière de formation de jeunes chercheurs, restent limités⁷, surtout à Tizi-Ouzou qui, au départ avait bénéficié de moyens et d'un encadrement assez conséquent. Quels que soient les mobiles politiques immédiats et les conditions de mise en place⁸, il est sûr, qu'au niveau des pratiques concrètes de l'institution universitaire, il y a eu une évolution significative.

Enfin, pour ce qui est de l'Algérie, on signalera qu'à la rentrée d'octobre 1996, une décision du Ministère de l'Enseignement supérieur a décidé l'ouverture d'une licence de langue et culture berbères au sein des deux départements de berbère.

Au Maroc, les choses ont évolué dans un contexte très différent, bien moins tendu, qui a permis, à partir de la fin des années 1970, une consolidation rapide et continue des études berbères dans ce pays. Consolidation qui a suivi le développement du tissu universitaire local : Rabat et Fès qui ont eu, au début des années 80, un monopole sur le domaine, ont été rattrapées par de nombreuses universités et centres universitaires de province : Agadir, Oujda, Beni-Mellal, Kenitra, Al-Hoceima...

*

⁷ Mais Bougie a réussi, dans le cadre d'une collaboration très régulière avec le Centre de recherche berbère de l'Inalco, à faire soutenir six magisters ; deux autres doivent être soutenus de façon imminente. A Tizi-Ouzou, la situation devrait progressivement s'améliorer.

⁸ Pour une appréciation plus complète sur cette création, on se reportera à ma note parue dans *Etudes et Documents berbères*, 7, 1990 (p.186-188) ou à "Langue et littérature berbères. Chronique des études, IX, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XVIII, 1989 (p. 765).

ANNEXE : Un essai de quantification : les thèses de berbère soutenues depuis la décolonisation (langue, littérature et culture)

Pour la France, on n'a recensé que les thèses de doctorat de 3^e cycle, les thèses de doctorat dit de "nouveau régime" et les thèses de doctorat d'Etat (à l'exclusion des DEA et maîtrises). Pour les Etats-Unis et le monde anglo-saxon, on n'a comptabilisé que les Ph.D. et doctorats (à l'exclusion des masters) ; pour l'Algérie, on a tenu compte des magisters et pour le Maroc, des DES et Doctorats d'Etat. Ce type de production, le plus souvent non publiée, est évidemment assez difficile à recenser de manière exhaustive. Il est sûr que quelques titres nous ont échappé. Mais il est aussi certain qu'ils ne changent pas significativement les conclusions que permet de tirer cet inventaire.

Précisons que cette quantification n'inclue que les travaux portant centralement sur la langue, la littérature ou la culture berbères ; ne sont donc pas pris en compte les recherches dans lesquels le domaine berbère, bien que présent, est un aspect secondaire ou marginal, ainsi que les thèses de sciences sociales (ethnologie, histoire...), sauf si le paramètre berbère (linguistique/littéraire ou culturel) y occupe une place importante).

Pour de plus amples informations sur ces travaux, on se reportera à notre "Chronique des études berbères - langue et littérature".

Sur les **117** thèses répertoriées au 1^{er} juin 1998 :

Lieux des titres :

| | |
|------------|---|
| – France | = 77, dont 10 thèses de Doctorat d'Etat |
| – Maroc | = 14, dont 3 thèses de Doctorat d'Etat |
| – USA | = 7 |
| – Algérie | = 6, dont 1 thèse de Doctorat d'Etat |
| – GB | = 6 |
| – NL | = 3 |
| – Espagne | = 2 |
| – Danemark | = 1 |
| – Nigeria | = 1 |

Auteurs : sur **110** auteurs distincts,

– 95 ont été soutenues par des Maghrébins⁹ (soit 86 %) : 66 Marocains, 27 Algériens, 2 Touaregs (Niger)

– 15 divers (Européens et Nord-américains)

Pays et zones étudiés :

| | |
|-------------------|------|
| – Maroc = | = 71 |
| chleuh | = 35 |
| tamazight | = 29 |
| Rif | = 12 |
| – Algérie | = 36 |
| Kabylie | = 33 |
| Aurès | = 1 |
| Divers | = 3 |
| – Domaine touareg | = 9 |

⁹ on entend par là des personnes d'origine maghrébine (berbère), indépendamment de leur nationalité et de leur lieu d'exercice.

Disciplines¹⁰ :

– 87 portent sur la langue : linguistique descriptive surtout (par ordre d'importance : morpho-syntaxe, phonologie, lexique, socio-linguistique).

– 37 concernent la littérature (y compris les travaux d'ethnomusicologie).

La confirmation des tendances évoquées précédemment est donc extrêmement nette. Il ressort en outre clairement de ces chiffres que les berbérissants (maghrébins) sont avant tout des linguistes. Ce qui renvoie à la position déterminante qu'occupe la langue dans la conscience identitaire berbère actuelle et dans les enjeux culturels au Maghreb.

¹⁰ certains travaux concernent à la fois la langue et la littérature, d'où un total légèrement supérieur au nombre de thèses répertoriées.